Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ALIMENTATION, DE LA PECHE ET DES AFFAIRES RURALES

Direction Générale de l'Administration **Sous-Direction du développement Professionnel et des Relations Sociales** **Bureau de la Formation Continue** **Adresse : 78, rue de Varenne - 75349 PARIS 07 SP** **Suivi par : Carmela CRAPANZANO** **Tél : 01 49 55 51 00** **Fax : 01 49 55 59 31** **Réf. Interne : N2004CC007** **Réf. Classement :**	**NOTE DE SERVICE** **DGA/SDDP/N2004-1244** **Date: 31 août 2004**

Date de mise en application : immédiate

Nombre d'annexes : 4

Objet : Préparation au concours interne d'accès à l'Ecole nationale d'administration (ENA) - candidatures au cycle de préparation

Résumé :

Mots-clés : CONCOURS INTERNE ENA

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint la note du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie relative à la "préparation au concours interne d'accès à l'Ecole Nationale d'Administration (ENA) - candidature au cycle spécial de préparation".

Je vous remercie d'assurer une diffusion la plus large possible de cette note auprès des agents relevant de votre direction

Le Sous-Directeur du Développement Professionnel
et des Relations Sociales,

Philippe de CHAZEAUX

Plan de Diffusion	
Pour exécution : Administration Centrale Services déconcentrés Etablissements d'enseignement agricole DIREN Etablissements publics	Pour information : Organisations syndicales

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT DE LA GESTION PUBLIQUE
ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

20 ALLEE GEORGES POMPIDOU
94306 VINCENNES CEDEX
IGPDE / 2004 / 06 / 1499

Vincennes, le 21 juin 2004

LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE
à
MESDAMES ET MESSIEURS LES MINISTRES ET SECRÉTAIRES D'ÉTAT
- Directions chargées du personnel -

Objet : préparation au concours interne d'entrée à l'École Nationale d'Administration – session 2005.

P.J. : 3 annexes.

L'Institut de la Gestion Publique et du Développement Économique (IGPDE) va organiser, à l'intention des fonctionnaires et agents de l'État réunissant les conditions requises pour se présenter à la session 2005, une préparation au concours interne d'entrée à l'École Nationale d'Administration (ENA).

Les conditions statutaires pour participer à cette préparation, son organisation et les modalités d'inscription sont précisées en annexe.

Je vous rappelle que les agents peuvent s'inscrire soit individuellement auprès de l'IGPDE, soit auprès de leur administration qui passera commande à l'IGPDE.

Les candidats s'inscrivant individuellement bénéficieront uniquement de la préparation à distance et seront soumis au contrôle d'assiduité.

Les administrations souhaitant prendre en charge l'inscription de leurs agents à cette préparation se voient offrir la possibilité de passer commande à l'IGPDE, sous deux formes : la première permet aux candidats de bénéficier de la préparation à distance et la deuxième permet aux candidats d'accéder à la préparation à distance complétée par des cours oraux dispensés dans les locaux de l'IGPDE.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

Les administrations intéressées trouveront en annexe toutes les informations sur les modalités d'inscription de leurs agents.

Les bulletins d'inscription conformes aux modèles joints en annexes II et III pourront être obtenus auprès de l'IGPDE jusqu'au **3 septembre 2004** et devront être adressés à l'IGPDE le **10 septembre 2004** au plus tard (le cachet de la poste faisant foi).

Je vous serais obligée de bien vouloir prendre toutes dispositions pour que les agents placés sous votre autorité puissent prendre connaissance de la présente note dans les meilleurs délais.

LA SOUS-DIRECTRICE,
DIRECTRICE DE L'INSTITUT

Nathalie TOURNYOL DU CLOS

INSTITUT de la gestion publique et du développement économique

PRÉPARATION AU CONCOURS INTERNE
D'ENTRÉE A L'ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION
(ENA)
- Session 2005 -

I – CONDITIONS REQUISES POUR S'INSCRIRE À LA PRÉPARATION

La préparation au concours interne d'entrée à l'École Nationale d'Administration, organisée par l'IGPDE, est ouverte aux candidats remplissant les conditions statutaires pour se présenter aux épreuves du concours de la session 2005.

Conditions statutaires

(Décret n° 2004-313 du 29 mars 2004 modifiant le décret n° 2002-50 du 10 janvier 2002)

Le concours interne est ouvert aux candidats âgés de 35 ans au plus au 1er janvier 2005, justifiant au 31 décembre 2005 de quatre années au moins de services publics effectifs dans un emploi de fonctionnaire ou d'agent de l'État, des collectivités territoriales, d'un établissement public ou d'une organisation internationale intergouvernementale, compte non tenu des périodes de stage ou de formation dans une école ou un établissement ouvrant accès à un corps ou cadre d'emplois dans la fonction publique.

Nul ne peut concourir plus de trois fois à l'un des concours d'accès ni plus de cinq fois au total à l'ensemble des concours.

Attention, ces conditions statutaires sont données à titre indicatif.

Les candidats doivent s'adresser à l'ENA pour vérifier qu'ils remplissent bien les conditions requises pour se présenter au concours (nouvelles dispositions fixées par le décret n° 2004-313 du 29 mars 2004 et dispositif transitoire) :

Service des concours de l'École Nationale d'Administration (13, rue de l'Université - 75007 PARIS)

Tél : 01 49 26 43 29

Site Internet : www.ena.fr

Mél : concours@ena.fr

II – NATURE DES ÉPREUVES

N°	ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ	DURÉE	COEF.
1	Droit public : rédaction d'une note à partir d'un dossier.	5 h	4
2	Économie : rédaction d'une note à partir d'un dossier	5 h	4
3	Composition de culture générale. Un dossier est mis à la disposition du candidat	5 h	4
4	Questions européennes ou questions sociales (au choix du candidat) : rédaction d'une note à partir d'un dossier.	5 h	4
5	Épreuve de valorisation de l'expérience professionnelle consistant en la résolution d'un cas exposé dans un dossier et portant, au choix du candidat, sur l'une des matières suivantes : - gestion des administrations centrales et des services déconcentrés de l'État - gestion des collectivités territoriales - gestion des établissements publics - gestion du système éducatif	5 h	4

	ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION	DURÉE	COEF.
1	Questions internationales (10 minutes de préparation).	30 mn	3
2	Finances publiques (10 minutes de préparation).	30 mn	3
3	Questions sociales ou questions européennes - matière non choisie à la 4ème épreuve d'admissibilité (10 minutes de préparation).	30 mn	3
4	Langue vivante étrangère.	30 mn	3
5	Entretien permettant d'apprécier la personnalité et les motivations du candidat	45 mn	6
6	Épreuve d'exercices physiques		1

III – ORGANISATION DE LA PRÉPARATION ET INSCRIPTION

Attention : l'inscription à la préparation ne vaut pas inscription aux épreuves du concours.

Les candidats peuvent s'inscrire soit individuellement, soit par l'intermédiaire de leur administration.

A) INSCRIPTION INDIVIDUELLE

Dès lors qu'il remplit les conditions pour se présenter aux épreuves du concours et qu'il acquitte la participation forfaitaire aux frais d'organisation de la préparation, tout agent intéressé peut s'inscrire à la préparation au concours organisée par l'IGPDE. Cette préparation comporte plusieurs prestations : la préparation à distance et les entraînements aux épreuves.

1) Présentation de la préparation à distance

a) Les supports pédagogiques :

- Fascicules et cédéroms

  Les candidats ont le choix entre deux formules : l'une propose la préparation sur support papier sous forme de fascicules, l'autre propose la préparation sur cédéroms, le contenu restant identique.

  Attention : la lecture du cédérom nécessite l'utilisation d'un navigateur (Interner Explorer ou Nestcape) et du logiciel Acrobat reader, qui est proposé au téléchargement sur le cédérom. Une imprimante laser ainsi qu'un ordinateur ayant 64 Mo de mémoire (pentium III) sont conseillés.

  Par ailleurs, la possibilité offerte sur le cédérom de joindre par messagerie électronique les responsables de la préparation nécessite une connexion internet.

  9 fascicules ou 9 cédéroms seront envoyés aux candidats entre novembre 2004 et septembre 2005. Ils contiennent :

  - des conseils méthodologiques sur la préparation et les épreuves
  - des apports de connaissances en droit public, en économie, en culture générale, en questions sociales, européennes, internationales et en finances publiques, sous forme de fiches et chroniques d'actualité ;
  - des entraînements aux épreuves sous forme de devoirs à envoyer à la correction et des corrigés accompagnés de commentaires.

- les cours de base sont des manuels offrant l'essentiel des connaissances indispensables sur une matière, rédigés par des praticiens de l'administration dans l'optique directe de la préparation au concours.
  Les candidats pourront les acquérir au moyen d'une fiche de commande qui sera jointe au certificat d'inscription à la préparation à distance, transmis par l'Institut.
  Les candidats pourront également se référer aux ouvrages recommandés par les intervenants dans leur bibliographie.

b) Le contrôle d'assiduité :

L'objectif de la préparation est de préparer efficacement les candidats aux épreuves du concours; ce résultat ne peut être obtenu qu'au prix d'une grande assiduité et d'un travail écrit régulier. Pour ces raisons d'ordre pédagogique, l'Institut a mis en place **un contrôle d'assiduité** et demandera aux candidats d'avoir envoyé à la correction **un minimum de quatre devoirs** proposés dans les 4 premiers fascicules ou cédéroms.

Chaque devoir doit être envoyé dans un délai de trois semaines à compter de la réception du fascicule ou du cédérom proposant le sujet.

Les candidats qui ne rendront pas le nombre de devoirs requis seront radiés de la préparation en cours, ce qui aura pour conséquences l'arrêt de l'envoi des fascicules ou cédérom suivants et l'impossibilité de commander des cours de base. Les devoirs des concours blancs et des galops d'essai ainsi que les devoirs de langue ne sont pas pris en compte pour le contrôle d'assiduité. La radiation sera effectuée trois semaines après réception du fascicule n° 4 ou du cédérom n°4.

2) Les entraînements aux épreuves

Outre les devoirs par correspondance, trois types d'entraînements aux épreuves sont proposés : des concours blancs, des galops d'essai et des jurys fictifs.

Deux concours blancs portant sur les cinq épreuves d'admissibilité se dérouleront en avril et en juillet dans les locaux de l'Institut à Vincennes.

Les galops d'essai sont des devoirs sur table organisés entre janvier et juin, dans les locaux de l'IGPDE.

Les candidats admissibles pourront, à leur demande, bénéficier de jurys fictifs d'entraînement aux épreuves orales qui se dérouleront à Vincennes dans les locaux de l'Institut.

Toutes les indications sur les concours blancs, les galops d'essai et les jurys fictifs seront données par l'intermédiaire des fascicules et des cédéroms.

3) Les modalités d'inscription à titre individuel

Le bulletin d'inscription conforme au modèle joint en annexe II devra être adressé, accompagné du règlement des frais d'inscription, à l'IGPDE - Préparations interministérielles – 20, allée Georges Pompidou – 94306 VINCENNES CEDEX, le **10 septembre 2004** au plus tard (le cachet de la poste faisant foi).

La participation forfaitaire pour chaque agent inscrit à titre individuel s'élève à :

- **165 €, si le candidat choisit les fascicules**
- **60 €, si le candidat choisit les cédéroms**

B) INSCRIPTION PAR L'ADMINISTRATION

Les administrations ont la possibilité de prendre en charge les frais d'inscription de leurs agents. Deux possibilités sont offertes :

1) Commande A

L'administration souhaite inscrire un ou plusieurs agents uniquement à la préparation à distance organisée par l'Institut.

a) Prestations fournies :

- un nombre prévisionnel de 9 fascicules ou cédéroms ;
- la participation aux concours blancs et aux galops d'essai ;
- la participation aux jurys fictifs pour les candidats admissibles.

Même s'il ne satisfait pas aux conditions du contrôle d'assiduité, l'agent ne sera pas radié de la préparation et recevra la totalité des documents quel que soit le nombre de devoirs renvoyés à la correction.

b) Tarifs :

La participation forfaitaire pour chaque agent inscrit par l'intermédiaire de son administration s'élève à :

- **350 €, si le candidat choisit les fascicules**
- **160 €, si le candidat choisit les cédéroms**

2) <u>Commande B</u>

L'administration souhaite inscrire un ou plusieurs agents à la préparation à distance (prestations identiques à la commande A) et souhaite également les inscrire aux cours oraux organisés dans les locaux de l'Institut à Vincennes.

Même s'il ne satisfait pas aux conditions du contrôle d'assiduité, l'agent ne sera pas radié et recevra la totalité de la préparation quel que soit le nombre de devoirs renvoyés à la correction. Il pourra également accéder au Centre de documentation de l'IGPDE.

Les cours oraux auront lieu dans les locaux de l'IGPDE de 12h 30 à 14 h 00 et de 18 h 15 à 19 h 45, pour une durée prévisionnelle de 250 heures, de novembre 2004 à juin 2005.

Pour accéder aux cours, les agents devront impérativement présenter au contrôle une carte d'accès à l'IGPDE. Cette carte sera réalisée à partir de la fiche d'identification proposée en annexe III.

L'information sur le calendrier des cours oraux sera donnée lors des séances d'ouverture le <u>jeudi 28 octobre 2003</u> à 12 h 00 et à 17 h 00 (au choix) dans les locaux de l'I.G.P.D.E. – 20, allée Georges Pompidou à VINCENNES (Métro : ligne 1 : Château de Vincennes – ou RER : ligne A : Vincennes).

Aucune convocation pour ces séances d'ouverture ne sera envoyée aux agents.

Les cours oraux dispensés dans les locaux de l'Institut à Vincennes et l'accès au centre de documentation pédagogique sont strictement réservés aux agents inscrits par leur administration, par le biais de la commande B.

La participation forfaitaire pour chaque agent inscrit par l'intermédiaire de son administration s'élève à :

- **450 €, si le candidat choisit les fascicules**
- **220 €, si le candidat choisit les cédéroms**

3) Modalités d'inscription par commande

Les candidats intéressés sont invités à se rapprocher du service formation de leur administration d'origine.

Le dossier d'inscription conforme au modèle joint en annexe III (recensement des candidatures, lettre ou bon de commande, bulletins d'inscription des agents) devra être adressé par l'administration concernée à l'IGPDE – Préparations interministérielles – 20, allée Georges Pompidou – 94306 VINCENNES CEDEX, le **10 septembre 2004** au plus tard (le cachet de la poste faisant foi). L'IGPDE procédera ensuite à la formalisation de la commande selon la procédure indiquée en annexe III.

IV - RENSEIGNEMENTS

1/ sur la préparation :

Vous pourrez obtenir un bulletin d'inscription en contactant l'IGPDE :

- par courrier : IGPDE
  « Relations avec les clients de l'Institut »
  20, allée Georges Pompidou
  94306 VINCENNES CEDEX
- par téléphone : 01 58 64 84 80 (lignes groupées)
- par mél : info@institut.minefi.gouv.fr

2/ sur le concours (conditions, nature et programme des épreuves, dossier d'inscription au concours) :

Le dossier d'inscription au concours interne d'entrée à l'ENA est habituellement disponible à l'ENA au mois d'avril, à l'adresse suivante :

Secrétariat général de l'École Nationale d'Administration
13, rue de l'Université
75007 PARIS

Tél. : 01 49 26 43 29

ou sur le site internet de l'École : www.ena.fr

3) sur les congés de formation professionnelle :

Les candidats qui envisagent de demander un congé de formation professionnelle à leur administration sont invités à contacter Mme Agnès AUBERT – IGPDE – 20, allée Georges Pompidou – 94306 VINCENNES CEDEX – Tél : 01 58 64 81 16 – Mél. : agnes.aubert@institut.minefi.gouv.fr, qui leur fournira un bulletin d'inscription spécifique « congés formation » pour s'inscrire à la préparation.

*

* *

DOSSIER D'INSCRIPTION

DOCUMENT À L'ATTENTION DES CANDIDATS :

PRÉPARATION AU CONCOURS INTERNE D'ENTRÉE
À L'ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION
- SESSION 2005 -

Pour vous inscrire à la préparation au concours interne d'entrée à l'École Nationale d'Administration, vous devez :

a) <u>pour une inscription individuelle</u> :

- compléter le bulletin d'inscription recto-verso que vous trouverez en annexe II.
- joindre un chèque non agrafé (postal ou bancaire) ou un mandat-cash libellé à l'ordre du **TRÉSOR PUBLIC** d'un montant de :
  - 165 €, si vous choisissez les fascicules
  - 60 €, si vous choisissez les cédéroms

Il vous est précisé que l'IGPDE ne procède, en aucun cas, au remboursement de la participation forfaitaire aux frais d'organisation de la préparation.

- adresser votre bulletin d'inscription et votre règlement le **10 septembre 2004 au plus tard** (le cachet de la poste faisant foi), à :

Institut de la Gestion Publique et du Développement Économique
- Préparations interministérielles -
Madame Évelyne MARTIN
20, allée Georges Pompidou
94306 VINCENNES CEDEX

b) <u>pour une inscription par votre administration</u> :

- compléter le bulletin d'inscription recto-verso que vous trouverez en annexe III
- compléter la fiche d'identification pour obtenir une carte d'accès à l'IGPDE (pour les candidats inscrits par commande de type B uniquement)
- adresser le bulletin d'inscription ainsi que, pour les candidats inscrits par commande B, la fiche d'identification (annexe III) <u>au service de votre Ministère qui prend en charge votre inscription</u>.

Le bulletin d'inscription doit être adressé à votre administration qui le transmettra le **10 septembre 2004 au plus tard** (le cachet de la poste faisant foi) à :

Institut de la Gestion Publique et du Développement Économique
- Préparations Interministérielles -
Madame Évelyne MARTIN
20, allée Georges Pompidou
94306 VINCENNES CEDEX

<u>Remarque</u> : les candidats admissibles au concours interne d'entrée à l'ÉNA – session 2004 – et qui attendent leur résultat d'admission pourront s'inscrire à l'IGPDE jusqu'au 07 janvier 2005.

Bulletin à remplir sur votre ordinateur et à imprimer

INSTITUT de la gestion publique et du développement économique

PRÉPARATION AU CONCOURS INTERNE D'ENTRÉE À L'ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION (ENA)
- SESSION 2005 -

Bulletin d'inscription

(inscription individuelle)

M, ☐ Mme, ☐ Mlle, ☐

Nom de jeune fille

Prénom

Date de naissance

SITUATION STATUTAIRE[1]

Administration d'origine :

Grade et échelon actuels :

Titulaire ☐ Stagiaire ☐ Contractuel ☐ Autre ☐

Administration centrale ☐ Services rattachés ☐

Services déconcentrés ☐ Autres ☐

Catégorie A ☐ B ☐ C ☐

ADMINISTRATION D'AFFECTATION

Adresse administrative complète (ministère, direction, etc...)

Code postal Commune

Téléphone[2] Poste

Mél

ADRESSE PERSONNELLE :

Code postal Commune

Téléphone

Je désire recevoir les documents de la préparation à mon adresse [1 - 2] ☐ personnelle ☐ administrative

Je choisis de préparer par écrit l'épreuve de langue vivante suivante [1] :

ANGLAIS ☐ ALLEMAND ☐ ESPAGNOL ☐ ITALIEN ☐

SUITE AU VERSO

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

[1] cocher la case correspondante

[2] à renseigner obligatoirement

Ma participation forfaitaire aux frais d'organisation de la préparation s'élève à (le chèque ou le mandat-cash est à établir à l'ordre du **TRÉSOR PUBLIC**) :

☐ fascicules : 165 €

☐ cédéroms : 60 €

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Diplômes :

Niveau d'études :

Date d'entrée dans l'administration

Date de titularisation :

Détail des services accomplis depuis l'entrée dans l'administration :

Durée des services militaires du au

Durée du service militaire légal :

Si vous bénéficiez d'un report ou d'une suppression de la limite d'âge, indiquez le motif :

Compte tenu des nouvelles conditions d'accès au concours interne (décret 2004-313 du 29 mars 2004) et de la possibilité de bénéficier à titre dérogatoire du dispositif transitoire, les candidats sont invités à vérifier auprès du service des concours de l'ÉNA qu'ils remplissent bien les conditions requises pour se présenter aux épreuves.

L'IGPDE ne pourra être tenu pour responsable en cas de rejet par l'ENA d'une demande d'inscription au concours.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements donnés ci-dessus et reconnais être avisé(e) :

- que seuls les candidats remplissant les conditions pour concourir au prochain concours interne d'entrée à l'ENA - session 2005 - seront autorisés à s'inscrire à la préparation organisée par l'IGPDE ;
- que l'inscription à la préparation organisée par l'IGPDE ne vaut pas inscription aux épreuves du concours ;
- de la date limite de dépôt des dossiers d'inscription à la préparation fixée au **10 septembre 2004** (cachet de la poste faisant foi) ;
- que le choix de la forme de préparation (fascicule ou cédérom) est définitif ;
- du contrôle d'assiduité mis en place par l'Institut. Je dois avoir adressé à la correction, après réception du fascicule ou du cédérom n° 4, un minimum de 4 devoirs relatifs aux épreuves d'admissibilité. Dans le cas contraire, je serai radié(e) de la préparation en cours. Chaque devoir doit être envoyé dans un délai de 3 semaines à compter de la réception du fascicule ou du cédérom. La radiation sera effectuée trois semaines après réception du fascicule ou du cédérom n° 4. Les devoirs de langue, de concours blancs et de galops d'essai ne sont pas pris en compte pour le contrôle d'assiduité.

Imprimer

A le

(signature)

DOSSIER D'INSCRIPTION

DOCUMENT À L'ATTENTION DES ADMINISTRATIONS :

PRÉPARATION AU CONCOURS INTERNE D'ENTRÉE
À L'ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION

- SESSION 2005 -

Les administrations souhaitant prendre en charge l'inscription de leurs agents sont invitées à :

- recenser l'ensemble des candidatures à l'aide du tableau joint en vérifiant que chaque bulletin d'inscription est dûment renseigné et que chaque candidat remplit bien les conditions pour concourir à la session 2005. Pour la commande B, les candidats devront également remplir la fiche d'identification permettant l'établissement de la carte d'accès aux cours oraux de l'IGPDE.
- adresser pour le **10 septembre 2004** au plus tard (le cachet de la poste faisant foi) le dossier d'inscription comprenant :
  - le bon de commande ;
  - le tableau de recensement des candidatures ;
  - le document d'information ,
  - les bulletins d'inscription, ainsi que, pour la commande B, les fiches permettant l'établissement des cartes d'accès à l'IGPDE, à l'adresse suivante :

IGPDE
Madame Évelyne MARTIN
20 allée Georges Pompidou
94306 VINCENNES CEDEX

En fin de préparation, le département de la gestion financière et comptable de l'IGPDE adressera un mémoire de facturation permettant au service commanditaire de procéder au paiement de la prestation.

Les administrations s'engagent après service fait à régler à l'IGPDE les sommes dues.

* * *

Pour tous renseignements complémentaires sur la procédure d'inscription :
Évelyne MARTIN
Tél. 01 58 64 80 03
Mél. : evelyne.martin@institut.minefi.gouv.fr

NB : le bon de commande remplace toute convention.

PRÉPARATION AU CONCOURS INTERNE
D'ENTRÉE À L'ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION
ENA – Session 2005 -

RECENSEMENT
DES CANDIDATS

LISTE DES CANDIDATS À INSCRIRE EN COMMANDE A (préparation par correspondance uniquement)					**LISTE DES CANDIDATS À INSCRIRE EN COMMANDE B (préparation par correspondance et par cours oraux)**			
	NOM	PRÉNOM	Montant des frais d'inscription		NOM	PRÉNOM	Montant des frais d'inscription	
			Fascicules 350 €	Cédéroms 160 €			Fascicules 450 €	Cédéroms 220 €
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
		Sous-Total :				Sous-total :		
		Total Général :						

DOCUMENT D'INFORMATION

PRÉPARATION AU CONCOURS INTERNE D'ENTRÉE À L'ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION

ENA - Session 2005 -

Administration commanditaire :

Nom

Adresse

N° Siret ou Siren

Nom du correspondant de l'IGPDE dans votre administration :

Adresse

N° de téléphone N° de fax

Mél

Nom et qualité de la personne habilitée à signer le bon de commande :

Nom du service payeur :

Adresse du service payeur

N° de téléphone :

Modalités de règlement

Ordonnance directe de virement ☐ mandat administratif ☐
(rapprochez -vous de votre service payeur pour cocher la case correspondante)

Je, soussigné, reconnais avoir été informé :

- que la date de clôture des inscriptions est fixée au **10 septembre 2004** (cachet de la poste faisant foi)
- que tout dossier incomplet ou hors délai sera rejeté
- qu'en cas de changement d'affectation de service ou d'administration d'un agent, la prise en charge financière sera assurée par le service signataire
- que le signataire s'engage à régler à l'amiable tout différend qui pourrait survenir entre lui et l'IGPDE

Fait à

Signature et qualité :

Votre contact à l'IGPDE : Évelyne MARTIN – 01 58 64 80 03
Mél. : evelyne.martin@institut.minefi.gouv.fr

INSTITUT de la gestion publique et du développement économique

PRÉPARATION AU CONCOURS INTERNE D'ENTRÉE À L'ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION (ENA)
- Session 2005 -

Bulletin d'inscription

(commande A ou B)

M, ○ Mme, ○ Mlle, ○

Nom de jeune fille

Prénom

Date de naissance

SITUATION STATUTAIRE[1]

Administration d'origine

Grade et échelon actuels

Titulaire ○ Stagiaire ○ Contractuel ○ Autre ○

Administration centrale ○ Services rattachés ○

Services déconcentrés ○ Autres ○

Catégorie A ○ B ○ C ○

ADMINISTRATION D'AFFECTATION

Adresse administrative complète (ministère, direction, etc...)

Code postal Commune

Téléphone[2] Poste

Mél

ADRESSE PERSONNELLE :

Code postal Commune

Téléphone

- Je désire recevoir les documents de la préparation à mon adresse[1] ○ personnelle ○ administrative
- Mon administration prend en charge mon inscription par l'intermédiaire de la[1]

commande A (à distance) ○ 350 € (fascicules) ○ 160 € (cédéroms)

commande B (à distance et sur site) ○ 450 € (fascicules) ○ 220 € (cédéroms)

SUITE AU VERSO

[1] cocher la case correspondante
[2] à renseigner obligatoirement

Je choisis de préparer par écrit l'épreuve de langue vivante suivante [1] :

ANGLAIS ◯ ALLEMAND ◯ ESPAGNOL ◯ ITALIEN ◯

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Diplômes

Niveau d'études

Date d'entrée dans l'administration

Date de titularisation

Détail des services accomplis depuis l'entrée dans l'administration :

Durée des services militaires du au

Durée du service militaire légal

Si vous bénéficiez d'un report ou d'une suppression de la limite d'âge, indiquez le motif :

Compte tenu des nouvelles conditions d'accès au concours interne (décret 2004-313 du 29 mars 2004) et de la possibilité de bénéficier à titre dérogatoire du dispositif transitoire, les candidats sont invités à vérifier auprès du service des concours de l'ENA qu'ils remplissent bien les conditions requises pour se présenter aux épreuves.

L'IGPDE ne pourra être tenu pour responsable en cas de rejet par l'ENA d'une demande d'inscription au concours.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements donnés ci-dessus et reconnais être avisé(e) :

Candidat inscrit par commande A et B

- que seuls les candidats remplissant les conditions pour concourir au prochain concours interne d'entrée à l'ENA (session 2005) seront autorisés à s'inscrire à la préparation organisée par l'IGPDE ;
- que l'inscription à la préparation organisée par l'IGPDE ne vaut pas inscription aux épreuves du concours ;
- du fait que, pour m'inscrire, je dois transmettre le présent bulletin directement à mon administration et non à l'IGPDE :
- de la date limite de dépôt par mon administration auprès de l'IGPDE des dossiers d'inscription à la préparation fixée au **10 septembre 2004** (le cachet de la poste faisant foi) ;
- que le choix de la forme de la préparation (fascicules ou cédéroms) est définitif ;

Candidat inscrit par commande B

- de la date de la réunion d'information concernant les cours oraux prévue le **jeudi 28 octobre 2004** à 12 h 00 et à 17 h 00 (au choix) à l'IGPDE – 20 allée Georges Pompidou – 94306 VINCENNES CEDEX.
  Aucune convocation à cette réunion d'information ne sera envoyée aux candidats ;
- de la nécessité d'apporter mon certificat d'inscription (qui me sera transmis par l'IGPDE dès qu'il aura été procédé à mon inscription), pour la séance d'accueil du jeudi 28 octobre 2004 ;
- La carte d'accès aux cours oraux établie à partir de l'annexe III sera remise aux candidats lors de cette séance.

Imprimer

A le

(signature)

[1] cocher la case correspondante

FICHE D'IDENTIFICATION POUR LA CARTE D'ACCES A L'IGPDE

PRÉPARATION ÉNA

- SESSION 2005 -

Ce document est à joindre au bulletin d'inscription **uniquement** pour les candidats inscrits aux cours oraux par leur administration. La photographie d'identité demandée permettra à l'IGPDE d'établir une carte d'élève ÉNA qui autorisera le candidat titulaire de cette carte à accéder aux locaux de l'Institut.

NOM

PRÉNOM

ADMINISTRATION

Veuillez coller ci-dessous votre photographie d'identité, de format 3,5 cm x 4 cm. Les photocopies de photographie d'identité (noir ou couleur) ainsi que les photographies scannées ne sont pas acceptées.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE